

CONSEIL MUNICIPAL du 23 FEVRIER 2024

Liste des délibérations

Date de la convocation : 16 février 2024

Conseillers en exercice 15

Conseillers présents 13

Pouvoirs 2

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois, à vingt-heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le 1^{er} adjoint pour le Maire empêché, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Vincent GELAS, 1^{er} adjoint

Présents : V Gelas - F Imbert – C Beguet – N Feltrin - B Doucet-Bon – P Brunel - JM Gimaret – C Feltrin - B Sainclair – F Serrurier - B Monel – S Tricaud - M Chaube

Excusés : T Michal (pouvoir à V Gelas) – L Wyncarczyk (pouvoir à F Imbert)

Absent :

Quorum : 13/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Jean-Marc GIMARET est désigné secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2024/02/01 – Approbation du compte administratif 2023 de la commune – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2024/02/02 – Approbation du compte administratif 2023 du budget annexe « Locaux commerciaux » – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2024/02/03 – Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023 de la commune – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2024/02/04 – Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023 du budget annexe « Locaux commerciaux » – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2024/02/05 - Convention relative à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale avec PRESTA Ain Beaujolais – **Acté à l'unanimité.**

Délibération n° 2024/02/06 – Convention de partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain

Le 1^{er} adjoint,
Vincent GELAS

